



Lancement d'une campagne de mobilisation pour le maintien de la traverse à la Pointe de Rivière-du-Loup


Rivière-du-Loup, le 7 septembre 2021 – La Ville de Rivière-du-Loup a présenté, ce mardi, les raisons qui la motivent à exiger du gouvernement du Québec le maintien sans condition du service de traversier à la Pointe de Rivière-du-Loup. La mairesse, Mme Sylvie Vignet, en a profité pour lancer une vaste campagne de mobilisation citoyenne et exhorte la population à signer une pétition pour faire pression sur les décideurs à Québec.

« On a des raisons de croire qu'on pourrait nous enlever une partie de notre histoire, une partie de nous-mêmes, explique la mairesse. Le service de traversier est présent à Rivière-du-Loup depuis maintenant plus de 112 ans. Il fait partie de nos vies et de notre paysage depuis trop longtemps pour qu'on reste les bras croisés à ne rien faire. La Société des traversiers du Québec envisage un possible déménagement de la traverse mais nous allons nous battre pour que cela n'arrive pas. »

Le conseil municipal a tenu à faire cette sortie à la marina, tout juste à côté du traversier. En plus du député fédéral Bernard Généreux et d'un représentant du bureau du député provincial Denis Tardif, venus entendre les revendications de la Ville, les préfets des MRC de Rivière-du-Loup, de Témiscouata, de Kamouraska et des Basques étaient présents pour montrer leur appui à la Ville dans ses démarches. Par ailleurs, de nombreuses personnalités connues du milieu des affaires et de l'industrie touristique ont également tenu à être présentes, notamment M. Gilles Lortie, de l'Hôtel Universel, qui a pris la parole en invitant les gens d'affaires à se mobiliser et à afficher leur appui au maintien de la traverse.

La Ville a donc présenté son argumentaire, basé notamment sur l'impact qu'exerce la traverse sur l'économie locale, sur le respect des engagements pris dans le passé par le gouvernement du Québec et par la STQ ainsi que sur la nécessité d'unir l'ensemble des parties prenantes pour trouver une fois pour toutes une solution durable à l'envasement au secteur du quai. On veut également faire en sorte que le projet de carrefour maritime, que la Ville a dû mettre sur la glace le temps d'obtenir la garantie que la traverse allait demeurer à Rivière-du-Loup, puisse enfin se concrétiser et donner une porte d'entrée respectable aux visiteurs qui transitent par la traverse.

...2



« Ce qu'on veut, c'est que la STQ et le gouvernement du Québec respectent leurs engagements et qu'ils prennent la pleine mesure d'un éventuel déménagement de la traverse dans un milieu comme le nôtre. On veut travailler avec la STQ pour trouver des solutions durables mais pour ça, il faut qu'on nous fasse une place dans le processus », a précisé le directeur général de la Ville, M. Denis Lagacé.

Une campagne de mobilisation intitulée « À Rivière-du-Loup, notre traverse on y tient! » sera déployée dans les prochaines semaines par l'entremise d'affiches, de publicités et d'information aux citoyens. Toute personne qui a à cœur le maintien de la traverse à la Pointe de Rivière-du-Loup est invitée à signer la pétition créée pour l'occasion, accessible à l'adresse VilleRDL.ca/traverse ou encore en visitant le site de l'Assemblée nationale du Québec, où est hébergée la pétition.

Les commerçants seront également invités à participer aux efforts de mobilisation en affichant un visuel dans leur commerce et en informant leur clientèle sur cet enjeu majeur. Des démarches en ce sens seront faites prochainement avec la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup ainsi qu'avec Espace Centre-Ville.

– 30 –

Source : Pascal Tremblay, directeur
Service des communications
418 867-6706